

PROJET QUALITE DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

COMPRENDRE – PREVENIR – AGIR

// APTITUDE EN QUELQUES MOTS

Aptitude est un cabinet et organisme de formation, filiale du Groupe MEDIPRO, spécialisé dans l'accompagnement des entreprises et des collectivités dans le développement de leur politique de prévention des risques.

Depuis 2005, une équipe pluridisciplinaire certifiée et expérimentée, vous conseille dans **une démarche globale basée sur l'étude du travail réel et sur l'analyse des enjeux liés à la qualité de vie et aux conditions de travail (QVCT)**.

« Partagez avec nous une vision optimiste de la prévention ! »

// POURQUOI UN PROJET QVCT

La Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) est un enjeu majeur pour la performance et le bien-être au sein de l'entreprise. Ce projet **vise à améliorer les conditions de travail, renforcer l'engagement des collaborateurs et favoriser un environnement sain et motivant.**

- ✓ Améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle
- ✓ Renforcer la prévention des risques
- ✓ Favoriser l'engagement et la motivation des équipes
- ✓ Optimiser l'environnement et les conditions de travail
- ✓ Développer une culture du bien-être et de reconnaissance

// UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

1. **CADRER** : mobiliser les différents acteurs

- ✦ **Objectif** : Définir la vision, les attentes et mobiliser les parties prenantes.
 - ✓ Identification des enjeux spécifiques de l'entreprise
 - ✓ Engagement de la direction et des représentants du personnel
 - ✓ Constitution d'un groupe projet pluridisciplinaire (RH, managers, collaborateurs...)
 - ✓ Définition des objectifs et du cadre d'intervention

2. **DIAGNOSTIQUER** : comprendre les problématiques

- ✦ **Objectif** : Analyser les conditions de travail et identifier les leviers d'amélioration.
 - ✓ Recueil de données via enquêtes, entretiens et observations
 - ✓ Analyse des indicateurs RH (absentéisme, turnover, RPS, climat social...)
 - ✓ Cartographie des **situations de travail et des irritants**

3. **EXPERIMENTER** : Élaborer des solutions adaptées

- ✦ **Objectif** : Construire des actions concrètes en impliquant les acteurs de terrain.
 - ✓ Ateliers participatifs avec les salariés et managers
 - ✓ Co-développement de **solutions adaptées aux réalités du terrain**
 - ✓ Validation des actions par le groupe projet
 - ✓ Définition des **modalités de mise en œuvre et de suivi**

4. **PERENNISER** : autonomiser l'entreprise dans le suivi de la démarche

- ✦ **Objectif** : Expérimenter les actions à petite échelle avant un déploiement global.
 - ✓ Mise en place de **projets pilotes** dans certains services ou équipes
 - ✓ Ajustements en fonction des premiers retours terrain
 - ✓ Mesure des impacts sur les conditions de travail et la performance